

INFORMATION DE PRESSE
sous embargo jusqu'au jeudi 3 octobre 2013 - 17H40 CET

CFE

Convocation d'une assemblée générale extraordinaire

Le conseil d'administration de CFE qui s'est réuni ce jeudi 3 octobre 2013 a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire de la société en date du 13 novembre 2013 en vue de proposer une augmentation de capital par apport en nature par la société anonyme Ackermans & van Haaren ("AvH")de 2.256.450 actions nominatives de la société anonyme Dredging, Environmental & Marine Engineering ("DEME") en contrepartie de l'émission de 12.222.222 nouvelles actions de la société à souscrire au prix de souscription de EUR 45 par action.

L'apport en nature fait partie d'une transaction globale par laquelle il est envisagé qu'AvH apporte à CFE sa participation de 50% dans DEME, cette opération étant suivie du lancement par AvH, d'une offre publique obligatoire sur CFE au prix de EUR 45 par action et de la cession par Vinci à AvH de la moitié de sa participation dans CFE soit 23,42% (avant augmentation de capital). Les modalités de cette transaction globale ont été détaillées dans un communiqué de presse commun entre AvH et Vinci en date du 19 septembre 2013.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire, les rapports spéciaux du conseil d'administration et du commissaire en application de l'article 602, § 1er, du Code des sociétés ainsi que la fairness opinion de ING sont disponibles sur notre site internet www.cfe.be.

La convocation à cette assemblée générale sera publiée dans la presse, au Moniteur Belge et sur le site internet de CFE le 11 octobre 2013.

* *
*

CFE est un groupe multidisciplinaire de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels, dont VINCI détient 46,84% du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxembourg, en Europe centrale ainsi qu'au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet www.cfe.be.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec:

- Renaud Bentégeat, Administrateur délégué, tél. +32 2 661 13 27, gsm +32 497 514 445, rbentegeat@cfe.be
- ou Jacques Ninanne, Directeur général adjoint corporate – Directeur financier et administratif, tél. +32 2 661 17 28, jnинанне@cfe.be